



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



La mi-septembre étant passée, on attendait la grosse altise comme c'est le cas depuis 3 ans. De plus, il a plu et les températures se sont rafraîchies. Mais que nenni. Ce sont des chenilles qui sont observées et parfois en très grand nombre. Larve de noctuelle gamma, larve de piéride du chou, larve de teigne des crucifères, larves de ten-trhède de la rave, héliothis ou larve de noctuelle de la tomate...et peut-être d'autres. 2 parcelles de colza sur 13 de notre réseau, sont à surveiller de près compte-tenu des dégâts foliaires constatés mais surtout de la quantité de larves observées.

On a trouvé aussi de nombreuses chenilles dans des sojas dérochées suite au signalement d'un agriculteur (ne pas hésiter à secouer les pieds de soja). Sur 3 parcelles visitées (2 à Saint-Aubin et 1 à Sermange), une seule est fortement attaquée. Mais ce ne sont pas les dégâts foliaires qui sont importants, ce sont les dégâts sur les gousses. Ils peuvent concerner la quasi-totalité des gousses

d'un pied et la perte de grains représente jusqu'à 80%. Il semble que le mal soit fait pour cette parcelle même s'il reste des zones pas ou peu impactées. On peut constater aussi la présence de punaises, visibles en plus ou moins grand nombre selon les parcelles. Elles sont parfois très différentes d'aspect au sein d'une même parcelle. Pas d'autres choix que de visiter sa ou ses parcelles régulièrement pour constater ou non des dégâts. Suivre l'évolution et n'intervenir que si la parcelle semble en danger.

Nous ne disposons pas de références sur la lutte contre ce ravageur. En cas de traitement insecticide, il est important de laisser un témoin non traité. Couper la rampe au minimum sur un passage de pulvérisateur sur la longueur de la parcelle (ou demi-rampe sur pulvérisateur ayant largeur > à 30m).



Photos 1, 2 et 3 : Différentes chenilles observées sur soja dérochée d'Edouard Seguin à Saint-Aubin (piéride du chou, noctuelle gamma et noctuelle)



Photos 4, 5 et 6 : dégâts sur plante et gousse

COLZA D'HIVER

* Stade :

Les colzas poussent toujours. Les plus précoces, semés avant le 15/08, dépassent les 50g soit le poids seuil pour se dispenser d'un traitement visant le charançon du bourgeon terminal. Les plus tardifs, semés après le 15/08, ont un poids frais compris entre 5 et 20g (voir Tableau 1).

* Ravageurs :

Pas de grands changements depuis la semaine dernière, si ce n'est que l'on trouve plus facilement des chenilles et en quantité dans au moins 2 parcelles du réseau, L'étoile et Ounans (voir Photos 7 et 8). Pour ces 2 parcelles, une intervention sera à envisager uniquement si le colza semble en danger (perte importante de surface foliaire). Les « pyrèthrinoïdes » telles que la cyperméthrine, deltaméthrine et lambda-cyhalothrine sont autorisées.



Photo 8 : noctuelle de la tomate à Ounans

Grosses altises

Seulement 3 parcelles avec des captures et en très faible quantité, un ou deux individus (voir Tableau 1). La plupart des colzas atteignent ou dépassent le stade 4



Photo 7 : larves de piéride du chou à L'Etoile.

Tableau 1 : Réseau de parcelles suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Stade	Poids frais en g/pied	Captures de grosses altises			
				28/08/23	04/09/23	11/09/23	18/09/23
Saint-Aubin	8/08	6-8 F	54	6	1	2	0
Saint-Baraing	8/08	8 F et +	70	2	1	1	0
Annoire	8/08	8 F et +	57	0	3	1	2
Ounans	9/08	8 F et +	48	0	0	0	0
L'Etoile	10/08	9 F	59	0	0	0	0
Saint-Loup	18/08	4-6 F	14	0	1	1	0
Saint-Lothain	19/08	7 F	19	0	0	0	0
Malange	22/08	6-7 F	7	-	0	0	1
Les Hays	22/08	5 F	5	-	0	0	0
Cosges	22/08	4 F	6	0	0	0	1
Authume	23/08	6-7 F	18	-	0	0	0
Sermange*	23/08	-	-	-	1	0	0
Beaufort	29/08	4 F	7	-	-	0	0

* culture remplacée